

**INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT (EDI)
CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER
DANS LA VILLE DE RENFREW (ONTARIO)
NUMÉRO DE DOSSIER : 81002278-R**

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) invite toutes les parties intéressées à lui soumettre des renseignements concernant un éventuel projet de location de locaux respectant les critères suivants:

Section A – Éléments du bail

- un bail d'une durée d'environ huit (8) ans, commençant le ou vers le 1 septembre 2025, assorti d'une options de prolongation du bail pour deux (2) périodes supplémentaires de deux (2) ans chacune, et une (1) période supplémentaire d'un (1) an;
- environ 290 mètres carrés utilisables (m²u) de rez-de-chaussée contigus et dégagés de bureaux et d'espaces publics;
- les locaux proposés doivent être disponibles environ 32 semaines avant la date d'entrée en vigueur du bail indiquée ci-dessus de manière à ce qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation;
- les locaux proposés devraient respecter ou pouvoir respecter les critères suivants:
 1. à l'intérieur d'un immeuble de bureaux, de commerce ou de détail; les bâtiments à usage industriel ne sont pas pris en compte;
 2. être situés au rez-de-chaussée, être contigus et libres de toute obstruction;
 3. la longueur des locaux proposés ne doit pas dépasser leur largeur multipliée par trois (3) et doit permettre une conception et une utilisation efficaces;
 4. être entièrement accessible aux personnes handicapées, y compris des dispositions pour les places de stationnement accessibles adjacentes au bâtiment;
 5. être à moins de 165 mètres d'un parking public;
 6. les terrains et bâtiments environnants doivent être compatibles avec l'utilisation proposée;
 8. être situés dans un immeuble où les services de chauffage, de ventilation et de climatisation peuvent être fournis, s'il y a lieu, après les heures normales de travail.
- l'espace proposé doit être situé dans la ville de Renfrew;
- les locaux proposés doivent, à la date ou avant la date d'entrée en vigueur du bail, respecter toutes les exigences indiquées dans le document concernant les *normes relatives aux lieux loués* de SPAC; vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de la personne-ressource mentionnée à la section F.

Note: SPAC pourrait vouloir, suite à un préavis raisonnable, faire une visite ou une inspection des lieux proposés et une évaluation des menaces et des risques pourrait être nécessaire afin d'évaluer les menaces potentielles à la sécurité des lieux proposés et du public.

Section B – Réponses

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur réponse à cette EDI par écrit à l'adresse suivante:

Services publics et Approvisionnement Canada
10^e étage – 4900, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2N 6A6
Aux soins de : Alexandria Keeshig

ou par télécopieur au: 416-952-6481

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veuillez indiquer le numéro de dossier **81002278-R** sur toute correspondance.

Section C – Date limite

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une expression d'intérêt pour ce projet potentiel de location, les propriétaires ou leurs agents sont invités à répondre au plus tard le **10 mars 2022**. Toute réponse reçue après cette date limite pourrait ne pas être considérée.

Section D – Renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties intéressées

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties devraient inclure le numéro de dossier, l'emplacement et l'adresse municipale de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie mesurée des locaux, les dessins architecturaux désignant l'espace proposé incluant les toilettes, les sorties et autres éléments de design, et le type de places de stationnement (privé ou public). Ils devraient aussi comprendre les données requises sur les locaux proposés de façon à respecter les critères indiqués à la section A, ci-dessus. Toute réponse présentée à SPAC par des agents doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

Section E – Exigences de sécurité

Si cette EDI donne lieu à un futur processus d'appel d'offre, les propriétaires des locaux proposés devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau Fiabilité approuvée et délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC) de SPAC avant l'attribution du bail. On invite toutes les parties intéressées par ce projet potentiel de location à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des renseignements sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web du PSC de SPAC, à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la section F.

Section F – Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Alexandria Keeshig, Agente de location par téléphone, au 416-428-3994, ou par courriel, à alexandria.keeshig@pwgsc-tpsgc.gc.ca.

Section G – Liste des espaces disponibles

Cette EDI est publiée afin d'inviter les parties intéressées à démontrer leur intérêt à satisfaire les besoins décrits dans cette annonce. Cette information pourrait être incluse dans une liste des espaces disponibles et utilisée lors de besoins potentiels futurs.

Section H – Pas un processus de sollicitation

Notez que ceci n'est pas un appel d'offres, ni une demande de proposition, mais une recherche de la disponibilité de locaux à louer. SPAC n'invitera pas nécessairement à soumettre des offres, ou ne louera pas nécessairement des locaux, et pourrait ne pas publier d'autres annonces afférentes à cette demande. Les informations fournies suite à cette EDI pourraient être incluses dans une liste de locaux disponibles et SPAC pourrait émettre une invitation à soumissionner pour d'autres besoins de location selon cette information ou selon toute autre information qui pourrait venir à son attention avant l'émission d'un appel d'offres; il pourrait également lancer un appel d'offres public. SPAC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre des offres de location et à inviter seulement les parties qu'il considère comme répondant le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la sûreté du public.